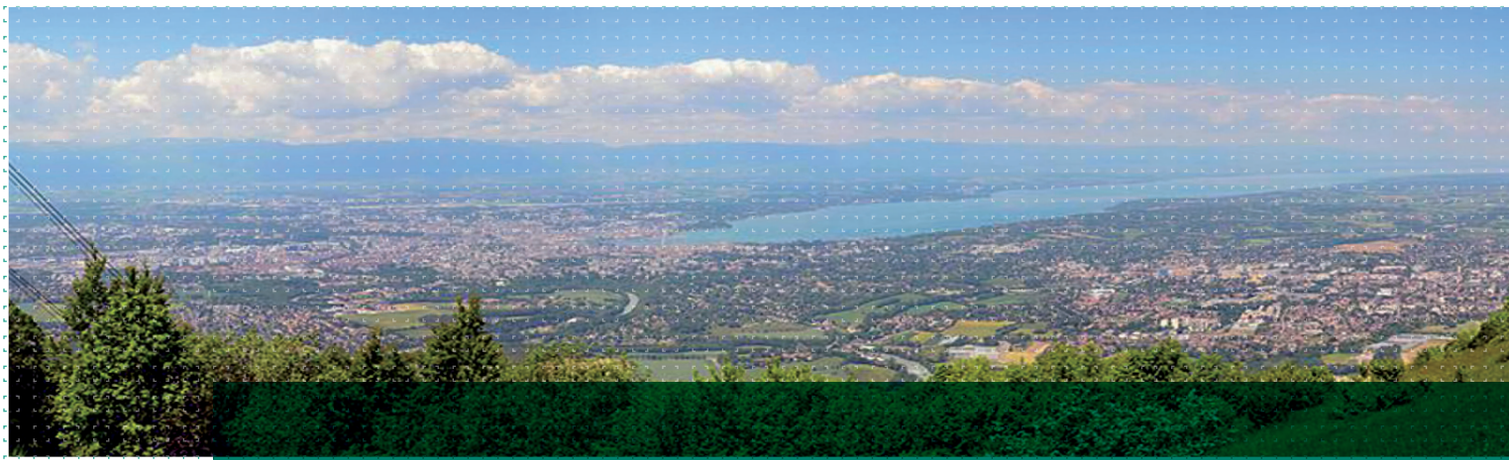

OBSERVATOIRE STATISTIQUE TRANSFRONTALIER - FICHE 2 - 2016

LA STRUCTURATION DU BASSIN FRANCO-GENEVOIS PAR LES FLUX DOMICILE-TRAVAIL

La région Auvergne-Rhône-Alpes partage avec la Suisse l'une des frontières les plus passantes de France, en termes de changements de résidence comme de déplacements domicile-travail. Près de 100 000 navetteurs effectuent ainsi quotidiennement des trajets domicile-travail entre le bassin franco-genevois et les territoires suisses voisins. Ces flux s'intensifient. Entre 2007 et 2012, ils progressent en moyenne de 4,7 % chaque année. L'influence croissante de la métropole genevoise sur la région d'Annecy marque une nouvelle phase de l'expansion transfrontalière. Cette zone est celle où le nombre d'actifs transfrontaliers augmente le plus au cours de la période récente. Les échanges de main-d'œuvre entre les zones d'emploi françaises se développent également, notamment autour de la Vallée de l'Arve, qui a connu de grandes difficultés économiques. Les territoires français proches de Genève n'en conservent pas moins une vie économique propre. Dans la zone d'emploi du Genevois français, qui enserre le canton de Genève, l'activité s'organise autour de cinq foyers d'emplois.

L'étude est centrée sur le **bassin franco-genevois**, qui se compose ici des zones d'emploi du Genevois français, du Chablais, de la Vallée de l'Arve et d'Annecy. La quasi-totalité des actifs de la région Auvergne-Rhône-Alpes travaillant dans les cantons de Genève et de Vaud résident au sein de ce territoire. Les zones d'emploi ont été redéfinies en 2010 pour décrire des espaces à l'intérieur desquels la plupart des actifs résident et travaillent. Elles constituent des périmètres pertinents pour analyser les marchés locaux du travail.

Depuis l'entrée en vigueur des accords bilatéraux au début des années 2000, le nombre de personnes qui résident en France tout en occupant un emploi en Suisse s'accroît sans discontinuer. Les rémunérations pratiquées dans la métropole genevoise, les perspectives d'emploi et la souplesse du droit du travail helvétique créent des opportunités économiques pour les travailleurs français. Parallèlement, le bassin franco-genevois bénéficie d'une très forte attractivité résidentielle, car il reste relativement plus facile de s'y loger ou d'y acheter un terrain à bâtir que dans le canton de Genève. Celui-ci connaît une vive tension immobilière qui alimente une migration de proximité des résidants genevois vers les communes françaises de l'agglomération.

Au quotidien, 94 000 habitants du bassin franco-genevois traversent la frontière pour aller travailler en Suisse. Derrière ces mouvements se joue une partie de l'ajustement entre offre d'emplois et main-d'œuvre. Parce qu'ils se répètent tous les jours, ces déplacements structurent très fortement l'espace et interfèrent avec d'autres types de mobilité. Ils se situent donc à la croisée de nombreux enjeux d'aménagement du territoire : concevoir des réseaux de transports efficients, organiser le développement urbain, rationaliser la consommation d'espace ou encore maîtriser les émissions de CO_2.

UNE FORTE ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE

Fort de sa position géographique, le bassin franco-genevois jouit d'une croissance démographique presque inégalée en France. Elle est particulièrement vive dans la zone d'emploi du Genevois français, située au contact direct de la frontière, et à cheval entre les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie. Au cours de la période 2007-2012, le nombre d'habitants y progresse en moyenne de 2,4 % par an, soit trois fois plus vite que dans la région Auvergne-Rhône-Alpes et quatre à cinq fois plus vite qu'en France. La population de la zone d'emploi du Chablais progresse aussi à un rythme élevé (+ 1,5 %). Dans ces deux zones, les apports migratoires assurent les deux tiers de la croissance démographique, le tiers restant relevant de l'accroissement naturel (excès des naissances par rapport aux décès). La population de la zone d'emploi d'Annecy croît plus modérément (+ 1,1 %), soit tout de même 2 900 personnes chaque année.

Les territoires du bassin franco-genevois s'urbanisent et se densifient rapidement. Alors que les surfaces artificialisées progressent de 0,8 % par an dans la région depuis 2011, ce rythme atteint 1,3 % dans la zone d'emploi du Genevois français et 1,0 % dans celles d'Annecy et du Chablais. On y recense désormais entre 95 et 115 logements au km², des densités là encore très élevées par rapport à la moyenne régionale (60).

LES DÉPLACEMENTS DÉTERMINANTS DANS L'AJUSTEMENT DES MARCHÉS LOCAUX DU TRAVAIL

Sous la pression démographique, le nombre d'actifs des zones d'emploi du bassin franco-genevois progresse fortement entre 2007 et 2012. La population active d'une zone comprend les personnes résidantes qui ont un emploi (dans la zone ou non) et celles qui en recherchent un. Son évolution dépend donc en partie de l'évolution du nombre d'emplois offerts dans la zone ainsi que de celle du chômage. Le degré d'ouverture des territoires sur leurs voisins compte aussi beaucoup. Ainsi, un emploi local peut être occupé par une personne résidant à l'extérieur de la zone (navette entrante), de même qu'un résidant peut occuper un emploi en dehors de sa zone d'emploi (navette sortante). Ces composantes permettent au marché du travail de s'équilibrer.

Entre 2007 et 2012, la population active du Genevois français augmente de 26 400 personnes (+ 15 %). Bien que dynamique, l'emploi offert progresse moins vite (+ 6 200 emplois, + 6 %) et son évolution profite en partie à des travailleurs d'autres zones (+ 2 300 navetteurs entrants). L'ajustement se réalise par une

Evolution de la population par zone d'emploi entre 2007 et 2012

	Population en 2012	Evolution de la population 2007-2012	Taux de croissance annuel moyen (en %)
Zone d'emploi du **Genevois français**	388 000	+ 43 100	+ 2,4
Zone d'emploi du **Chablais**	95 000	+ 6 900	+ 1,5
Zone d'emploi d'**Annecy**	279 000	+ 14 4 00	+ 1,1
Zone d'emploi de **Chambéry**	284 000	+ 14 000	+ 1,0
Zone d'emploi de la **Vallée de l'Arve**	58 000	+ 1 300	+ 0,5
Zone d'emploi du **Mont-Blanc**	60 000	– 300	– 0,1
Auvergne-Rhône-Alpes	7 695 000	+ 290 000	+ 0,8
France métropolitaine	63 376 000	+ 1 581 000	+ 0,5

Source : Insee, Recensements de la population 2007 et 2012 - exploitation complémentaire

Décomposition du marché du travail dans les zones d'emploi en 2012

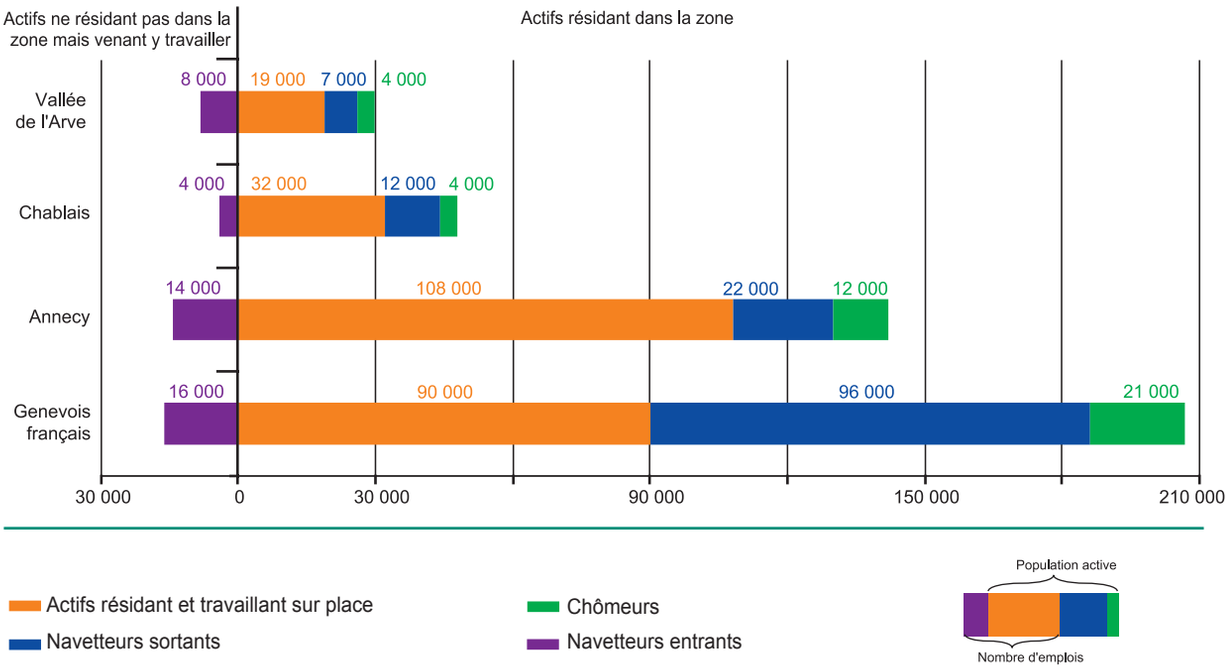

Le marché du travail d'une zone comprend : les actifs résidants et occupant un emploi sur place, les actifs résidants mais travaillant à l'extérieur de la zone (les sortants), les chômeurs et les actifs ne résidant pas dans la zone mais venant y travailler (les entrants).

Le recensement de la population ne permet pas de dénombrer une partie des flux entre la France et l'étranger. Ainsi, les déplacements domicile-travail des personnes résidant à l'étranger et travaillant en France ne sont pas pris en compte. Les flux de travailleurs allant de Suisse en France sont toutefois faibles : 1 120 pour l'ensemble de la Suisse, dont environ 240 de Genève vers la France (Données : OFS - Relevé structurel 2011-2013).

Source : Insee, Recensement de la population 2012 - exploitation complémentaire

Composantes et évolution de la population active par zone d'emploi entre 2007 et 2012

	Zone d'emploi du Genevois français			Zone d'emploi d'Annecy		
	Effectif en 2012	**Evolution 2007-2012**	**Evolution 2007-2012 en %**	**Effectif en 2012**	**Evolution 2007-2012**	**Evolution 2007-2012 en %**
Actifs résidant et travaillant sur place (1)	90 000	+ 3 900	+ 4,5	108 000	+ 1 600	+ 1,5
Navetteurs sortants (2)	96 000	+ 16 200	+ 20,2	22 000	+ 4 300	+ 23,7
Chômeurs (3)	21 000	+ 6 300	+ 42,5	12 000	+ 2 900	+ 30,6
Navetteurs entrants (4)	16 000	+ 2 300	+ 16,8	14 000	+ 1 900	+ 15,7
Population active (1+2+3)	**207 000**	**+ 26 400**	**+ 14,6**	**142 000**	**+ 8 800**	**+ 6,5**
Nombre d'emplois (1+4)	**106 000**	**+ 6 200**	**+ 6,2**	**122 000**	**+ 3 500**	**+ 3,0**

	Zone d'emploi du Chablais			Zone d'emploi de la Vallée de l'Arve		
	Effectifs en 2012	**Evolution 2007-2012**	**Evolution 2007-2012 en %**	**Effectifs en 2012**	**Evolution 2007-2012**	**Evolution 2007-2012 en %**
Actifs résidant et travaillant sur place (1)	32 000	+ 600	+ 2,2	19 000	- 2 200	- 9,9
Navetteurs sortants (2)	12 000	+ 2 600	+ 25,7	7 000	+ 1 500	+ 25,3
Chômeurs (3)	4 000	+ 1 400	+ 45,6	4 000	+ 1 200	+ 48,2
Navetteurs entrants (4)	4 000	- 300	- 7,0	8 000	- 500	- 6,4
Population active (1+2+3)	**48 000**	**+ 4 600**	**+ 11,2**	**30 000**	**+ 500**	**+ 1,7**
Nombre d'emplois (1+4)	**36 000**	**+ 300**	**+ 1,2**	**27 000**	**- 2 700**	**- 9,0**

(2) Actifs résidant dans la zone mais travaillant à l'extérieur
(4) Actifs ne résidant pas dans la zone mais venant y travailler

Source : Insee, Recensements de la population 2007 et 2012 - exploitation complémentaire

Evolution du marché de l'emploi dans les zones d'emploi françaises entre 2007 et 2012

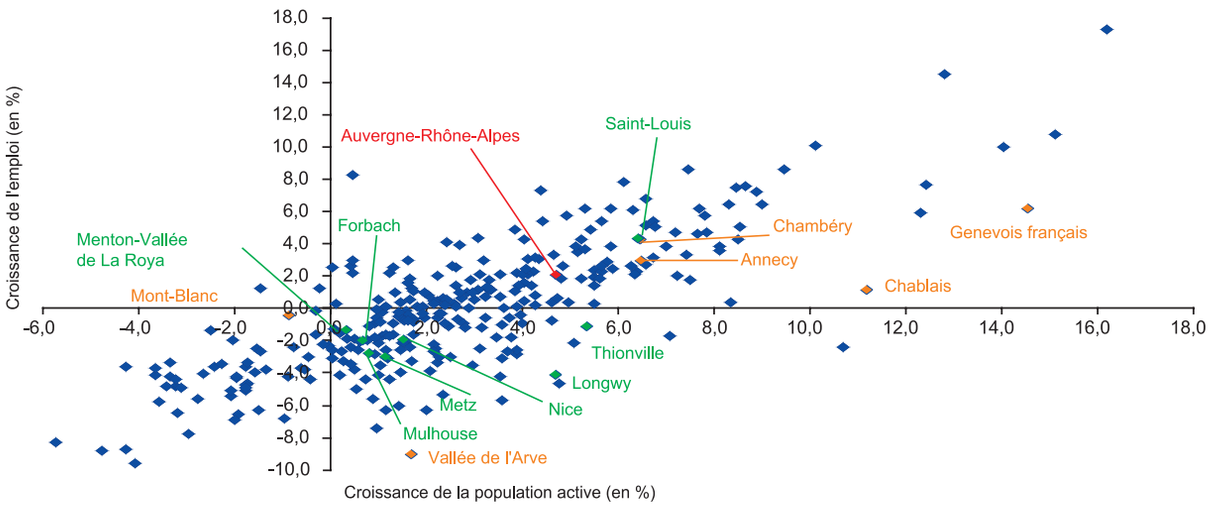

Les zones d'emploi françaises proches du canton de Genève sont représentées en orange. Celles qui apparaissent en vert sont des zones d'emploi frontalières dans lesquelles vivent plus de 10 000 actifs transfrontaliers.

Note de lecture : Entre 2007 et 2012, dans le Genevois français, le nombre d'actifs résidant sur le territoire progresse de 14,6 %. En parallèle, le nombre d'emplois localisés sur ce même territoire augmente de 6,2 %.

Source : Insee, Recensements de la population 2007 et 2012 - exploitation complémentaire

hausse des déplacements vers l'extérieur (+ 16 200 navetteurs sortants) et, dans une moindre mesure, par la hausse du nombre de chômeurs (+ 6 300). Dans cette zone d'emploi et dans celle du Chablais, l'accroissement des flux sortants est provoqué par des migrations résidentielles importantes en provenance de Suisse. Le reste de l'augmentation relève d'échanges au sein du territoire français. Le Genevois français et le Chablais restent ainsi les premiers réservoirs français de main-d'œuvre pour les territoires suisses voisins. Au cours de la période récente, la zone d'emploi du Chablais se distingue toutefois par une évolution d'emploi bien moins forte que sa voisine.

Lors de la période 2007-2012, le marché du travail annécien suit une dynamique comparable à celle du Genevois français, l'emploi y progressant deux fois moins vite que la main-d'œuvre résidante. Il fonctionne toutefois de façon plus autonome grâce au volume d'emplois important qu'offre le pôle d'activité d'Annecy (87 000 emplois en 2012). Si un nombre croissant de personnes sort de la zone d'emploi pour travailler, celle-ci attire un volume important de travailleurs venant de l'extérieur. Les flux demeurent ainsi nettement plus symétriques que dans le Chablais et le Genevois français. Le territoire offre en effet 94 emplois pour 100 actifs occupés résidants et le taux de chômage se maintient à un niveau bas (6,4 % au sens du BIT en 2012 contre 7,0 % dans le Genevois français).

DANS LA VALLÉE DE L'ARVE, DES MOUVEMENTS DICTÉS PAR LA DÉGRADATION DU CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Entre 2007 et 2009, la Vallée de l'Arve a subi la crise économique qui a particulièrement touché l'industrie exportatrice. Cette crise a causé des pertes d'emplois importantes : le niveau de l'emploi a chuté de 9 % en cinq ans. Dans le même temps, le nombre d'actifs a continué de progresser. La situation locale du marché du travail n'étant plus favorable pour eux, les habitants ont été incités à trouver des emplois plus loin de leur lieu de résidence, voire en Suisse. De fait, les sorties de navetteurs sont en forte hausse au cours de la période 2007-2012 (1 500 personnes supplémentaires, soit + 25 %), permettant de contenir, dans une certaine mesure, la hausse du nombre de chômeurs.

Beaucoup d'actifs ont trouvé un emploi dans le Genevois français (640 personnes supplémentaires, + 21 % sur la période), qui reste la première zone de destination, avec 3 800 navetteurs en 2012. Ces flux supplémentaires se portent surtout vers Bonneville, Vougy et Saint-Pierre-en-Faucigny, communes dotées de plusieurs sites industriels spécialisés dans le décolletage. D'autres résidants se sont portés vers la zone du Mont-Blanc (500 sorties de plus qu'en 2007) et plus particulièrement son pôle d'emploi le plus proche, Sallanches. La situation géographique de la Vallée de l'Arve favorise moins les communications avec le Chablais et la région d'Annecy. Même si l'emploi s'est redressé depuis 2009, cette zone d'emploi reste très exposée à la

conjoncture et conserve le taux de chômage le plus élevé du bassin lémanique (9,8 % en 2012 au sens du BIT).

UN TRAVAIL TRANSFRONTALIER EN PLEIN ESSOR

Le territoire français dont les actifs sont polarisés par Genève s'étend entre 2007 et 2012. À l'échelle du bassin franco-genevois constitué par les zones d'emploi du Genevois français, d'Annecy, du Chablais et de la Vallée de l'Arve, le nombre d'actifs transfrontaliers progresse très fortement au cours de cette période : on dénombre 19 000 navetteurs supplémentaires vers la Suisse (+ 26 %).

Le Genevois français, qui constitue le cœur de l'expansion transfrontalière, en accueille à lui seul 14 000 de plus (+ 4,2 % par an depuis 2007). Chaque jour, 78 000 actifs du Genevois français rallient les cantons de Genève et de Vaud pour travailler. Ces actifs transfrontaliers sont cinq fois plus nombreux que ceux résidant dans les zones d'Annecy et du Chablais réunies. Dans les années qui ont suivi l'entrée en vigueur des accords bilatéraux, la population active des communes les plus proches de la frontière a considérablement augmenté. En 2012, Gex, Ferney-Voltaire ou Gaillard comptent plus de 40 % de travailleurs transfrontaliers parmi leur population active.

UNE EXPANSION QUI SE FAIT PLUS LOIN DE LA FRONTIÈRE...

L'influence de la Suisse s'intensifie désormais dans les communes au nord du Chablais ainsi qu'en direction de la Vallée de l'Arve, vers Ville-en-Sallaz et Bonneville, situées à proximité de l'autoroute A40. Dans cette dernière commune, le nombre de navetteurs vers la Suisse s'accroit de 11,8 % en moyenne chaque année entre 2007 et 2012. La présence de liaisons lacustres entre le Chablais et les principales villes du canton de Vaud a également favorisé le développement des navettes transfrontalières depuis le nord du Chablais.

Du côté de l'Ain, la rareté des terrains à bâtir autour de Gex, dans un espace contraint par la chaîne du Jura, favorise un étalement vers le pays bellegardien. Au cours de la période 2007-2012, Bellegarde-sur-Valserine accueille chaque année 5 % de frontaliers supplémentaires en moyenne. Se situant à la fois sur un axe ferroviaire et autoroutier, cette commune bénéficie d'un accès facilité à Genève. On y recense désormais 900 frontaliers, soit 200 de plus qu'en 2007.

Evolution des actifs transfrontaliers* par zone d'emploi entre 2007 et 2012

	Nombre d'actifs transfrontaliers en 2012	Évolution 2007-2012	Taux de croissance annuel moyen (en %)
Zone d'emploi du **Genevois français**	78 000	+ 14 000	+ 4,2
Zone d'emploi d'**Annecy**	7 700	+ 3 000	+ 10,3
Zone d'emploi du **Chablais**	7 100	+ 1 700	+ 5,8
Zone d'emploi de la **Vallée de l'Arve**	1 300	+ 300	+ 5,2

*Actifs transfrontaliers travaillant dans les cantons de Genève et de Vaud

Source : Insee, Recensements de la population 2007 et 2012 - exploitation complémentaire

Progression des actifs transfrontaliers entre 2007 et 2012

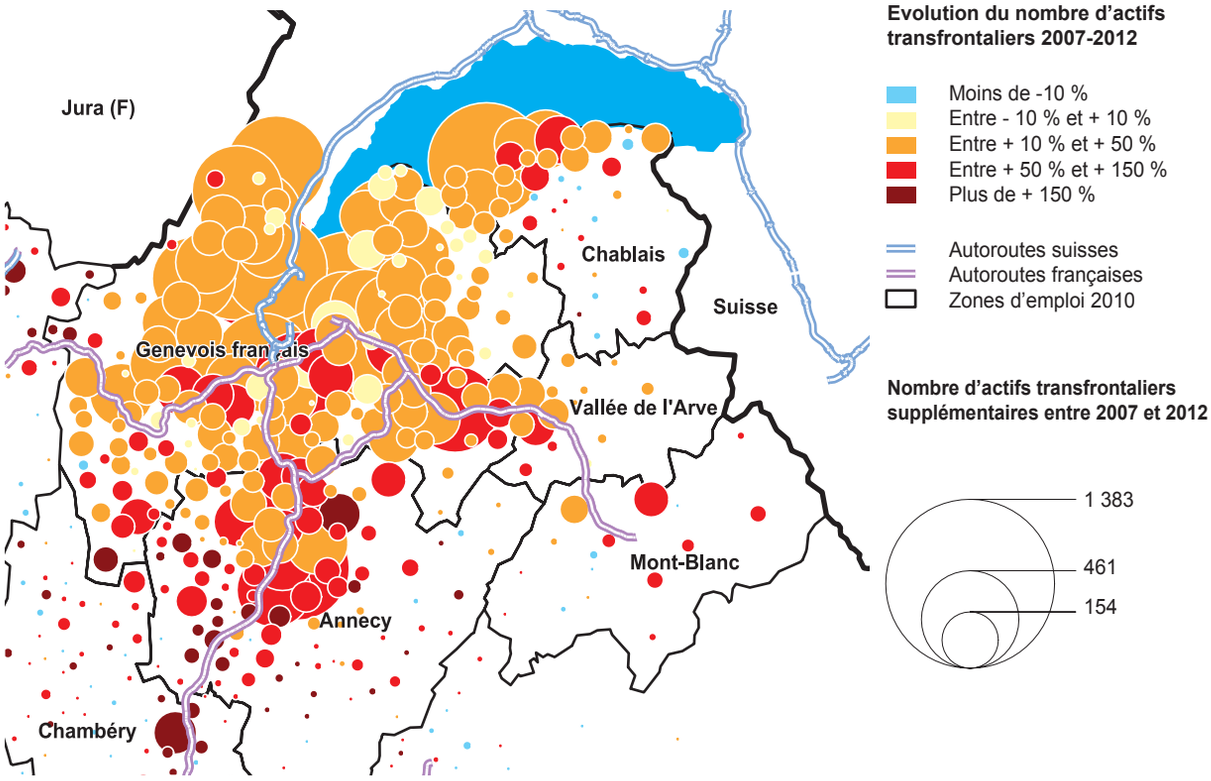

Source : Insee, Recensements de la population 2007 et 2012 - exploitation principale

… ET QUI SE RENFORCE AUX PORTES D'ANNECY

La zone d'emploi d'Annecy est celle où le travail transfrontalier se développe le plus entre 2007 et 2012. Le nombre d'actifs transfrontaliers croît ainsi de 10 % chaque année, soit davantage que dans le Chablais ou le Genevois français. Cette période a été marquée par l'ouverture de la section autoroutière LIANE (2008), qui a permis de rapprocher Annecy du canton de Genève. En améliorant les temps d'accès, la mise en place de cette infrastructure a certainement favorisé l'installation de nouveaux ménages. Elle a également pu encourager la mobilité professionnelle de personnes déjà sur place, qui ont trouvé un emploi en Suisse durant la période. La zone d'emploi d'Annecy abrite désormais 7 700 actifs transfrontaliers, soit davantage que celle du Chablais (7 100).

Dans les communes de Pringy et Metz-Tessy, le nombre d'actifs transfrontaliers progresse de plus de 90 % entre 2007 et 2012 (+ 14 % par an en moyenne). Annecy et Annecy-le-Vieux enregistrent également une forte croissance de travailleurs transfrontaliers (+ 8 % par an). Dans ces deux communes réunies, ils sont 2 200 en 2012.

Part des actifs transfrontaliers parmi les actifs en emploi en 2012

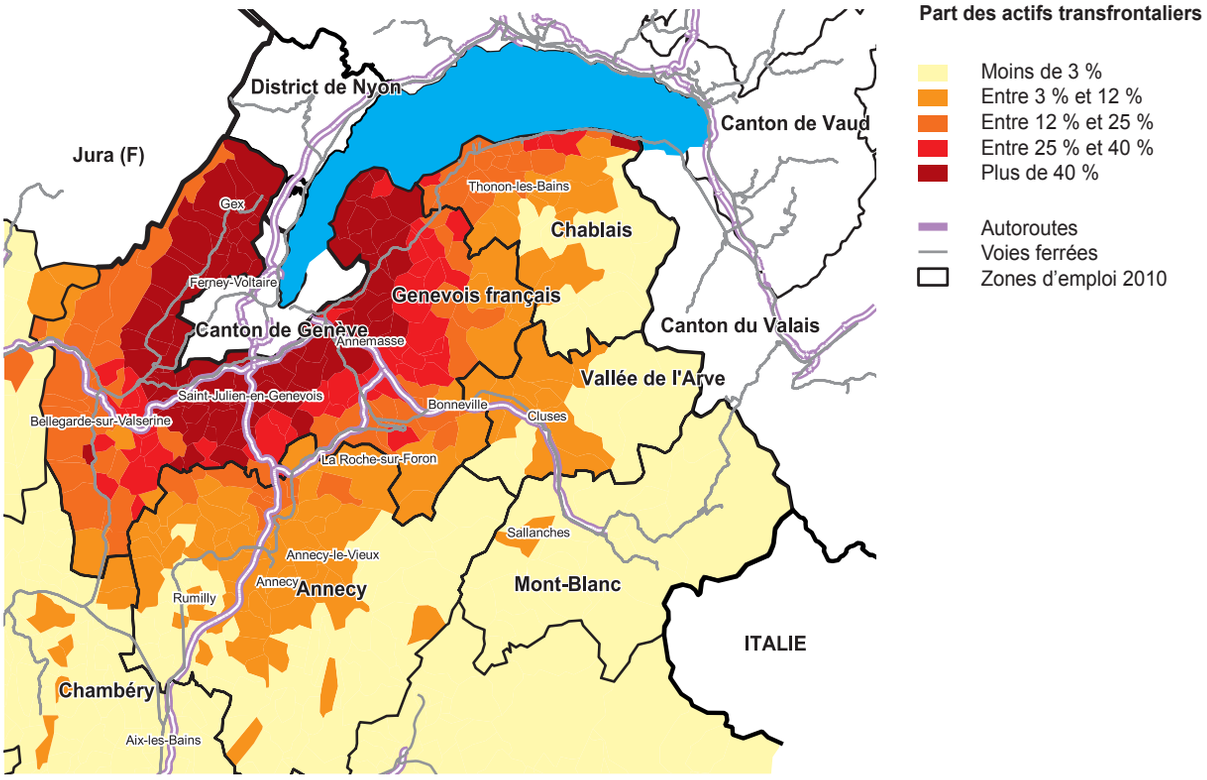

Source : Insee, Recensement de la population 2012 - exploitation complémentaire

Part des actifs transfrontaliers parmi les actifs en emploi en 2007

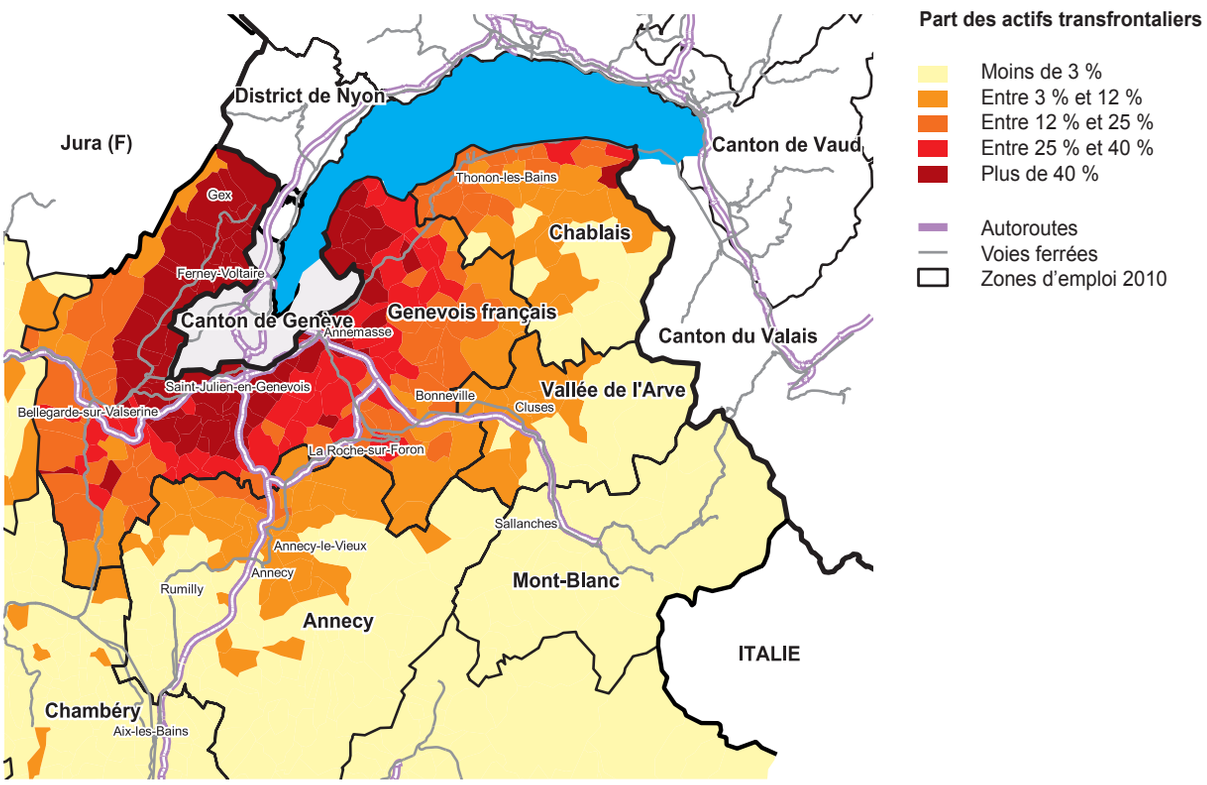

Source : Insee, Recensement de la population 2007 - exploitation complémentaire

DES ÉVOLUTIONS DE MOINDRE AMPLEUR ENTRE LES ZONES D'EMPLOI FRANÇAISES

L'évolution des marchés locaux du travail côté français contribue aussi à remodeler les réseaux de déplacements domicile-travail. Les liaisons se renforcent surtout entre les zones d'emploi du Genevois français et celle d'Annecy, avec 900 navetteurs supplémentaires de la première vers la seconde entre 2007 et 2012 (+ 19 %), et 600 de plus dans le sens inverse (+ 13 %). Les navetteurs sortant du Chablais, comme ceux de la Vallée de l'Arve, sont plus nombreux à se rendre dans les communes de la zone d'emploi du Genevois français (Chablais : 500 actifs supplémentaires entre 2007 et 2012 ; Vallée de l'Arve : 640). À la frontière sud de la zone d'emploi d'Annecy, les résidants se tournent de plus en plus vers le réseau chambérien. Chambéry, Aix-les-Bains et Grésy-sur-Aix attirent un nombre croissant de travailleurs de cette zone.

AU SEIN DU GENEVOIS FRANÇAIS, UNE VIE ÉCONOMIQUE QUI S'ORGANISE AUTOUR DE CINQ MICRO-RÉSEAUX

Au-delà des phénomènes transfrontaliers qui l'animent et la façonnent, la zone d'emploi du Genevois français dispose d'une activité économique propre. En 2012, près de la moitié des actifs qui y résident y travaillent également. Les activités présentielles, qui correspondent à l'ensemble des biens et services mis en œuvre localement pour satisfaire les besoins des personnes présentes dans la zone (résidants ou touristes), sont une composante majeure de l'économie locale. Elles regroupent 71 % des emplois contre 64 % en moyenne dans la région. Le niveau de vie élevé des actifs transfrontaliers contribue en effet à dynamiser la demande en services et commerces de proximité. Les résidants suisses faisant leurs achats en France voisine y participent également.

Au sein du territoire, il est possible de délimiter des sous-ensembles de communes qui entretiennent entre elles des relations privilégiées en termes de déplacements domicile-travail. Si l'on exclut les actifs transfrontaliers, qui représentent 42 % de la population active en emploi, le Genevois français peut être décrit au travers de communautés économiques ou sous-réseaux, qui se caractérisent à la fois par de fortes relations entre les communes qui les composent et par des connexions moins importantes avec les autres sous-réseaux (voir méthodologie à la fin de la publication).

Le plus important de ces sous-réseaux s'articule autour des communes d'**Annemasse** et de **Ville-la-Grand**. Il couvre l'agglomération annemassienne et s'étale en direction des communes du Chablais et de la Vallée Verte. Ce réseau regroupe 45 600 emplois, soit 43 % des emplois de la zone du Genevois français. La commune d'Annemasse en comptabilise à elle seule 13 000. La sphère présentielle domine, avec 73 % des emplois. La sphère productive, moins développée, repose notamment sur la présence de plusieurs groupes industriels spécialisés dans les industries pharmaceutiques et chimiques. Ce micro-réseau fonctionne de façon autonome sur le territoire français : trois emplois sur quatre sont occupés par des actifs résidants. Les villes d'Annemasse et Ville-la-Grand drainent de la main-d'œuvre en provenance des micro-réseaux alentours. Les actifs non transfrontaliers sont en revanche peu nombreux à sortir travailler dans les sous-réseaux proches. Les échanges s'effectuent davantage avec les zones d'emploi voisines et prioritairement celle d'Annecy.

Du côté de l'Ain, un sous-ensemble, moins grand que celui d'Annemasse, s'organise autour des communes de **Gex, Saint-Genis-Poully et Ferney-Voltaire,** et compte 18 200 emplois. La sphère présentielle prédomine largement puisqu'elle fournit 82 % des emplois. En comparaison avec les autres sous-réseaux, celui-ci dispose d'une spécificité économique forte, avec des activités davantage tournées vers les arts et spectacles et l'hébergement-restauration. Cette orientation découle notamment de l'activité thermale de Divonne-les-Bains, qui accueille notamment un complexe hôtelier et un casino. La très large majorité des actifs non transfrontaliers (89 %) travaille au sein de ce même micro-réseau. Les habitants de ce territoire sont donc rarement employés alentours.

Saint-Julien-en-Genevois est au centre d'un sous-réseau, en contact direct avec la frontière suisse. L'essentiel des emplois se concentrent dans cette sous-préfecture (4 800 emplois, soit 33 % du sous-réseau). Dans ce micro-réseau, 60 % des emplois sont occupés par des actifs

résidant sur place, ce qui est peu en comparaison des deux précédents. Un actif sur quatre travaille dans les micro-réseaux alentours et principalement dans celui d'Annemasse, situé à proximité. Ils sont aussi nombreux à aller travailler dans les zones d'emploi périphériques, notamment celle d'Annecy.

Plus loin de la frontière suisse, **Bonneville** est au centre d'un autre système d'échanges. Ce dernier s'articule autour de trois communes : Bonneville, La Roche-sur-Foron et, dans une moindre mesure, Saint-Pierre-en-Faucigny. Ce territoire se singularise par sa forte assise industrielle. La sphère productive concentre 44 % des emplois locaux, notamment en raison de l'implantation d'entreprises de décolletage, d'équipement électrique ou exerçant des activités en lien avec le travail du bois et l'industrie papetière. Malgré un certain vivier d'emplois (19 300), une part importante d'actifs exerce une activité professionnelle hors du réseau. Si de nombreux sortants se dirigent vers Annemasse, d'autres vont travailler en dehors de la zone d'emploi, souvent dans la Vallée de l'Arve.

A l'extrémité ouest, **Bellegarde-sur-Valserine** est au centre d'un dernier réseau, le plus petit de la zone du Genevois français (9 % des emplois, soit 9 200 emplois). Son profil se rapproche des réseaux de Bonneville et de Saint-Julien-en-Genevois. La part de navetteurs sortants est en effet importante, tout comme celle de l'économie présentielle. La spécificité de ce territoire réside dans la présence d'établissements spécialisés dans la fabrication de matériels de transports, mais aussi dans la fabrication et la production d'électricité et de gaz.

Navettes des actifs (hors transfrontaliers) de leur commune de résidence à leur commune de travail en 2012

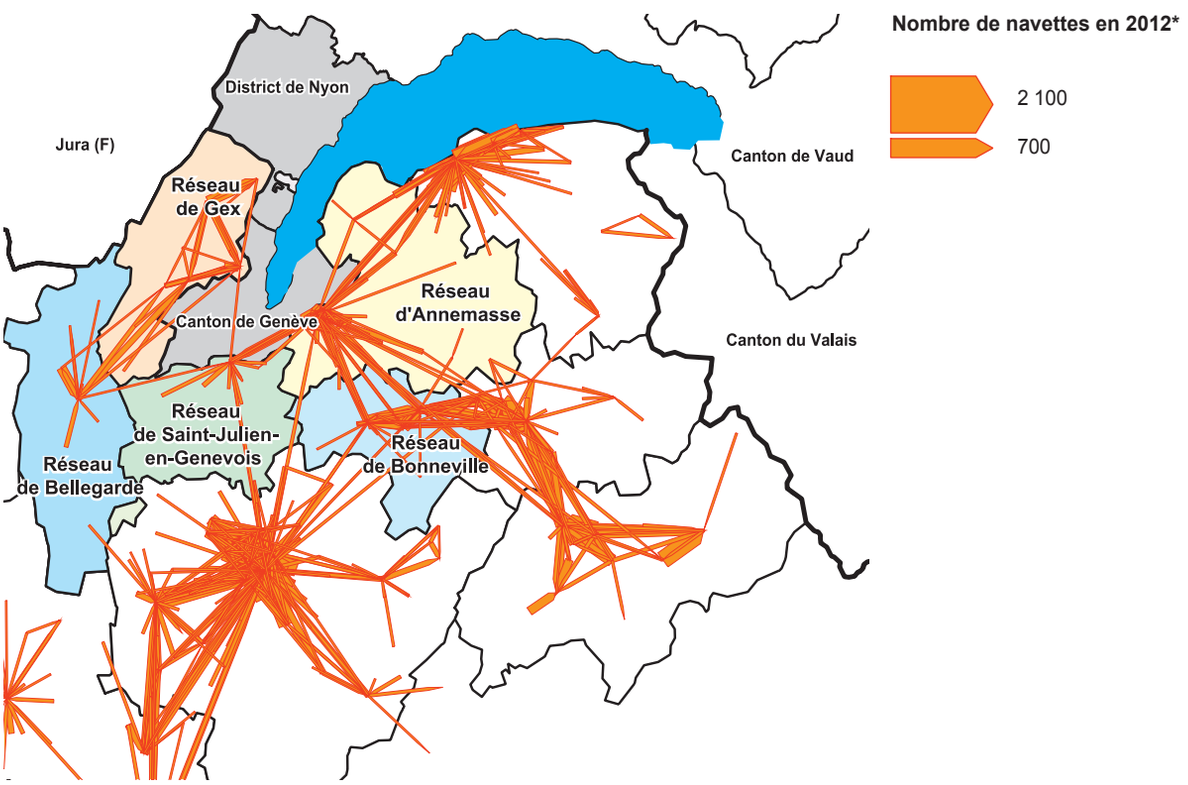

* Seuls les flux supérieurs à 60 personnes sont représentés.

Source : Insee, Recensement de la population 2012 - exploitation complémentaire

Lieu de travail des actifs occupés résidant dans le Genevois français par sous-réseau en 2012 (hors transfrontaliers)

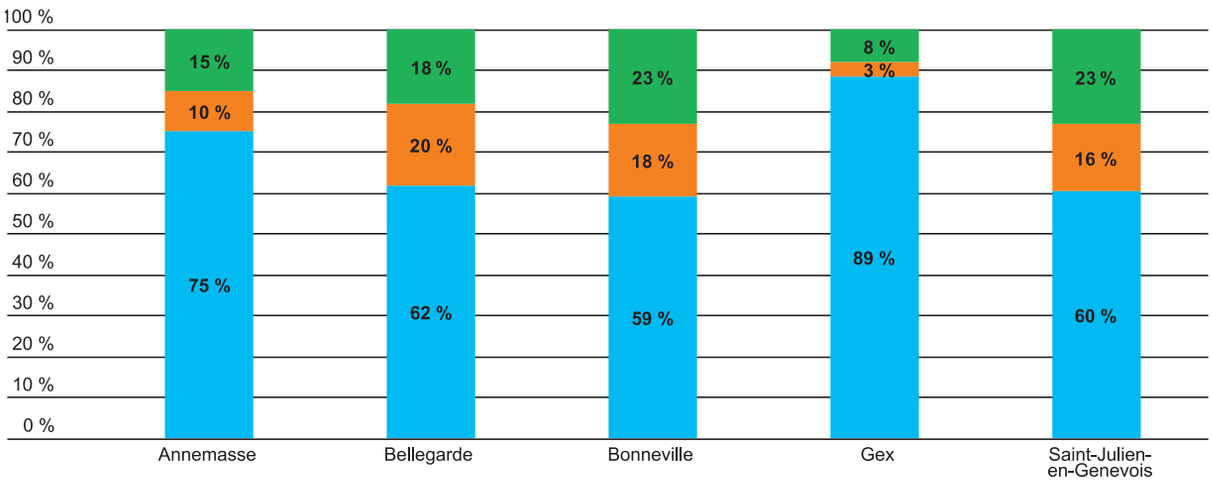

Source : Insee, Recensement la population 2012 - exploitation complémentaire

Actifs résidant dans les réseaux internes du Genevois français en 2012

	Nombre de communes	Nombre d'emplois	Population résidante	Population active résidante occupée				
				Actifs travaillant dans le réseau	Actifs du réseau travaillant dans un autre réseau	Actifs travaillant hors de la zone du Genevois	Actifs trans-frontaliers	Ensemble
Annemasse	56	45 600	163 400	34 000	4 300	6 900	31 600	**76 900**
Bellegarde	32	9 200	33 400	7 100	2 300	2 100	3 100	**14 500**
Bonneville	21	19 300	52 000	12 000	3 600	4 700	5 100	**25 400**
Gex	25	18 200	82 300	14 700	600	1 400	23 700	**40 300**
Saint-Julien	39	14 800	56 800	8 700	2 400	3 400	14 300	**28 800**
Ensemble	**173**	**107 100**	**387 800**	**89 700**	//	**18 500**	**77 700**	**185 900**

Source : Insee, Recensements de la population 2007 et 2012 - exploitation complémentaire

Micro-réseaux et actifs transfrontaliers

Les lieux de travail des actifs transfrontaliers diffèrent selon la partie de la zone d'emploi où ils résident. Ainsi, ceux vivant dans les micro-réseaux d'Annemasse et de Saint-Julien-en-Genevois sont plus de 95 % à travailler dans le canton de Genève, principalement dans les communes de Genève, Carouge, Meyrin et Plan-les-Ouates, qui comptent le plus d'emplois. Les frontaliers des micro-réseaux de Bonneville et Bellegarde, bien que moins nombreux, sont attirés par les mêmes communes. Ceux résidant dans le micro-réseau de Gex ont des destinations plus variées. Si 83 % travaillent dans le canton de Genève, 10 % ont un emploi dans le district de Nyon et 8 % dans le reste du canton de Vaud. Les communes de Genève, Meyrin, Nyon et Lausanne, dans lesquelles se trouvent la majorité des emplois, captent l'essentiel des flux sortants.

Méthode

La méthode utilisée pour étudier le **fonctionnement interne du Genevois français** sous l'angle des navettes domicile-travail est issue de la théorie des graphes. L'objectif est d'identifier, sur un territoire, des réseaux de communes, c'est-à-dire des sous-territoires regroupant des communes qui fonctionnent ensemble de manière privilégiée. Pour cela, le territoire est partitionné en sous-territoires appelés « communautés », ou, dans cette publication, « micro-réseaux ». La méthode de partitionnement en communautés utilisée est dite « par agrégation ». Elle consiste à fusionner par étapes successives de petites communautés en de plus grandes avec comme point de départ des communautés atomiques (villes), en effectuant les choix qui maximisent la qualité du partitionnement.

Les **micro-réseaux** présentés ici sont un ensemble de communes d'un seul tenant entretenant des échanges préférentiels en termes de déplacements domicile-travail.

La théorie des graphes : le graphe est fréquemment utilisé pour symboliser un réseau. Pour étudier et comprendre la structure des relations entre des entités, celles-ci sont généralement modélisées par un graphe, c'est à dire un ensemble de sommets (les entités du réseau) et d'arêtes (les relations des entités entre elles).

Exemple de graphe avec 3 communautés:

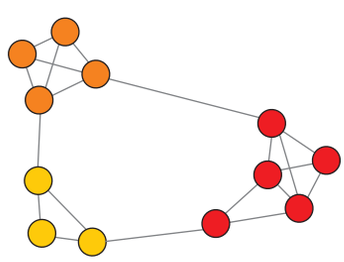

Pour toute information

Site web de l'OST : **www.statregio-francosuisse.net**

Institut national de la statistique et des études économiques
Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi
69401 Lyon Cedex 03

Téléphone : +33 9 72 72 4000
Messagerie : insee-contact@insee.fr
Internet : www.insee.fr

Office cantonal de la statistique (OCSTAT)

82, route des Acacias
Case postale 1735 - 1211 Genève 26

Téléphone : +41 22 388 75 00
Télécopie : +41 22 388 75 10
Messagerie : statistique@etat.ge.ch
Internet : www.ge.ch/statistique

Office cantonal de la statistique (OCSTAT) • Case postale 1735 -1211 Genève 26
Tél. +41 22 388 75 00 • statistique@etat.ge.ch • www.ge.ch/statistique
Responsable de la publication: Roland Rietschin
Imprimeur: ATAR Roto Presse SA, Genève • Tirage : 1 000 exemplaires
Prix: 12 € / 15 CHF - ISBN: 978-2-11-151622-9 - Code Sage: OBSTS 3128

© INSEE - OCSTAT, Genève 2016.

Papier recyclé